

Compte rendu

Journée d'échange de bonnes pratiques en matière de prévention des déchets

Du 25 novembre 2012

En conclusion de cette première rencontre, nous avons mentionné les points suivants :

- Sur la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires :
 - o les responsables des services espaces verts des communes feront remonter leur proposition de formation « Certi-phyto » pour les utilisateurs de produits phytosanitaires ;
 - o chaque commune fera remonter ses besoins en termes de nombre d'agents à former afin de pouvoir organiser ces formations en intra de manière à ce que les agents puissent participer à cette formation localement avec d'autres collectivités,
 - o la proposition de réaliser une plaquette de sensibilisation du grand public sur la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires sera faite au Conseil Général afin de déployer l'information le plus largement possible sur les territoires ;
 - o une information sur la même thématique à l'attention des élus sera envisagée, notamment par une intervention de l'ARPE.
- La commune d'Olemps réfléchit à une autre action à présenter lors de la prochaine journée. Les techniciens de la commune seront associés.
- Un article sur cette journée d'échange sera proposé dans le cadre de la prochaine Newsletter « Prévention des déchets » du Grand Rodez afin de valoriser cette initiative,
- Pour les journées à venir, les participants proposent que soit prévu un point presse et des visites sur le terrain, dans les communes,
- Les participants proposent que la prochaine rencontre ait lieu plus tôt dans l'année. La fin du mois d'avril est la période retenue.

De manière générale, cette première rencontre a été appréciée des participants car elle a permis de valoriser les actions des Mairies et d'échanger sur des thématiques communes qui ont également un impact sur la réduction des déchets, que ce soit en termes quantitatifs ou qualitatifs. Les participants souhaitent que l'organisation de ces journées soit diffusée le plus largement possible afin de rencontrer l'adhésion d'un maximum d'agents afin qu'ils puissent y participer.

Les Mairies sont donc invitées à faire remonter le plus rapidement possible au service prévention des déchets les actions qu'elles souhaiteraient présenter.

Une fiche d'évaluation de cette journée est jointe à ce message. Je vous remercie de bien vouloir me **la retourner par mail complétée avant le 23 décembre 2011**. Vous pourrez y inscrire toutes vos remarques